

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 8 novembre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « LE GALA »

sis à **BOBIGNY (93000)**

Quartier Paul Éluard - Ilot J1 de la ZAC de l'Hôtel de Ville à l'angle du Boulevard Lénine et de la rue Alcide Veillard

Cadastré section AH numéro 321 pour 3 ha 47 a 71 ca

Au 25 boulevard Lénine – 93000 BOBIGNY

DANS LE LOT DE VOLUME CENT DOUZE (112) :

LOT NUMÉRO CENT DOUZE MILLE QUATRE CENT HUIT (112.408) : un APPARTEMENT de type 3, portant le numéro C2-3, dans le bâtiment C, 2^{ème} étage, comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 17 mai 2021 : hall d'entrée, salon, coin cuisine, couloir, deux chambres, salle de bains, WC. Le tout d'une superficie privative **68,47 m²**.

LOT NUMÉRO CENT DOUZE MILLE QUATRE VINGT TREIZE (112.093) : un EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT portant le n°40, au 1^{er} sous-sol.

Selon même PV, les lieux sont occupés par le propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES** de la Résidence dénommée LE GALA sise 17/25 Boulevard Lénine et 2/10 rue Alcide Veillard – 93000 BOBIGNY, représenté par son Syndic en exercice le Cabinet SOGEY-VIVIENNE, SARL au capital de 15.000 euros, immatriculée sous le numéro 672 034 725 au RCS de PARIS, dont le siège social est sis 51 Place Saint Charles – 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, dûment habilité aux termes d'une Assemblée Générale en date du 20 DÉCEMBRE 2019 – résolution n°24, ayant pour Avocat Maître Nathalie GARLIN, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 27.371,32 €

(VINGT SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS ET TRENTE DEUX CENTIMES)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à DRANCY, le 9 septembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nathalie GARLIN

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître **Nathalie GARLIN**, Membre Associé de la **SCPA GARLIN-BOUST-MAHI**, Avocat, 9 rue Roger Salengro (93) DRANCY, **TEL. 01.48.30.31.31**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/05608) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 26 octobre 2022 de 15h30 à 16h00**